

Plan d'accès

Plan autoroutier :



A l'intérieur du Sart-Tilman, suivre les panneaux "Cliniques vétérinaires", parking P71

L'AESA

L'Association d'Epidémiologie et de Santé Animale (AESA) a été créée en 1991 sous la forme d'une ASBL.

Les membres de cette association ont un intérêt particulier pour l'épidémiologie vétérinaire.

Les objectifs de l'AESA sont :

- favoriser la diffusion des méthodes épidémiologiques au sein des professions intéressées par les maladies animales et spécialement de la profession vétérinaire;
- faciliter les contacts et les communications entre les médecins vétérinaires et les autres épidémiologistes;
- organiser des réunions d'étude ou d'enseignement post-universitaire en épidémiologie vétérinaire;
- promouvoir toute étude ou recherche en épidémiologie vétérinaire;
- faciliter la publication de résultats de recherches en épidémiologie vétérinaire, y compris par la diffusion de publications à caractère scientifique;
- contribuer à la formation en épidémiologie vétérinaire.

Gestion du risque de résultats "faussement positifs" en diagnostic vétérinaire



Symposium de l'AESA

Association d'Epidémiologie et de Santé Animale

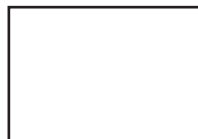
Vendredi 30 novembre 2012
de 9h30 à 16h30

Faculté de Médecine Vétérinaire
Université de Liège

en collaboration avec



Dr Jean-Yves Houtain
Secrétaire de l'AESA
c/o Christina Espert
Faculté de Médecine vétérinaire
Université de Liège
Boulevard de Colonster 20 bât. B43b
4000 Liège



Renseignements pratiques

Date : vendredi 30 novembre 2012

Date limite d'inscription : jeudi 15 novembre 2012

Heure : 9h30

Lieu : Sart Tilman, Liège
Université de Liège
Faculté de Médecine vétérinaire
Amphithéâtre B

Prix : - gratuit pour les membres de l'AESA
- 50 € pour les non membres
(voir bulletin d'inscription)

Compte bancaire :

DEXIA banque : 068-2240623-47
IBAN : BE22 0682 2406 2347
BIC : GKCCBEBB

Conseil d'administration de l'AESA

Claude Saegerman (Président), Marc Dispas (Vice-Président), Jean-Yves Houtain (Secrétaire), Mathieu Hubaux (Trésorier), Géraldine Boseret, Sabine Cardoen, Guy Czapllicki, Marie-France Humblet, Luc Lengelé, Marc Lomba, Etienne Thiry (Administrateurs)

Programme

9h30 Accueil
10h00 Mot du Président de l'AESA
Prof. Claude Saegerman (UREAR-ULg, Belgique)

Session 1

Président de séance : *Prof. Etienne Thiry (FMV-ULg, Belgique)*

Volet 1 : Aspects méthodologiques

10h05 Bases biologiques et immunologiques à l'origine des réactions aspécifiques
Prof. Laurent Gillet (FMV-ULg, Belgique)
10h55 Méthodologie d'approche des réactions aspécifiques
Prof. Moez Sanaa (ENVA, France)
11h45 Pause café

Volet 2 : Témoignage et étude de cas

12h00 Gestion des sérologies non négatives dans le cadre de la certification IBR des troupeaux wallons
Dr Jean-Yves Houtain (ARSIA, Belgique)
12h30 Témoignage d'un vétérinaire praticien
Dr Marc Dive (Ciney, Belgique)
13h00 Lunch

Session 2 : Etudes de cas (suite)

Président de séance : *Dr Marc Govaerts (CODA-CERVA, Belgique)*

14h00 Diagnostic des pestiviroses dans la faune sauvage
Dr Claire Martin (ONCF, France)
14h20 Gestion du risque de résultats non spécifiques dans le cadre du dépistage sérologique du SIDA
Prof. Patrick Goubau (UCL, Belgique)
14h40 Difficultés d'interprétation des tests chromatographiques de dépistage du complexe FeLV-FIV
Dr Marie-Lys Vandeweerd (Labforvet SPRL, Belgique)
15h00 Questions/Réponses
15h15 Pause-café
15h30 Spécificité du diagnostic lésionnel de la tuberculose bovine en abattoir
Dr Joseph Denoël (DDA-ULg, Belgique)
15h50 Réactions sérologiques faussement positives en brucellose
Prof. Claude Saegerman (UREAR-ULg, Belgique)
16h10 Questions/Réponses
16h25 Conclusions
Léon Hallet
16h30 Verre de l'amitié

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 15 novembre 2012

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Organisation :

Tél :

Fax :

E-mail :

Cochez la(les) case(s) correspondant à votre situation :

Je confirme ma participation au Symposium de l'AESA du 30 novembre 2012

Je confirme ma participation au lunch de 13h

Je souhaite réserver un emplacement pour présenter un poster

Je suis membre de l'AESA en ordre de cotisation (gratuit)

Je ne suis pas membre de l'AESA et

je verserai 50 € sur le compte IBAN BE22 0682 2406 2347 avant le 25.11.2012 (N.B.: en cas de paiement après cette date, veuillez vous munir de la preuve de paiement)

j'apporterai 50 € en liquide